Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260916-DE2026_128-DE

Audierne

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 16 septembre 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Florent LARDIC, maire.
Envoi de la convocation le : 10 septembre 2026 Publication de la convocation le : 11 septembre 2026

Etaient présents :
M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, Mme Sandrine PAUL, M. Thierry CAPRON, M. Christian NEVEU, Mme Armelle BRARD, M. Yves MIOSSEC, M. Marc ARZEL, M. Michel VAN PRAET, M. Georges CASTEL, Mme Malika REDAOUIA, M. Jean-Yves MORVAN, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, Mme Linda RIOU, M. Paul LADMIRAULT, Mme Frédérique TAPON, Mme Sophie PREUNEL, Mme Adélie CASTEL, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, M. Jérémy CLOAREC, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Grégoire DIRSON, Mme Nathalie DE NEVE
Etaient absents :
Mme Nadine JUDE a donné procuration à Mme Malika REDAOUIA
M. Laurent FAURE a donné procuration à M. Florent LARDIC
M. Pascal MENDILI a donné procuration à M. Grégoire DIRSON

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : Mme Armelle BRARD
Date de transmission au contrôle de légalité : 23 SEP. 2026
Date de publication : 23 SEP. 2026

Délibération n° 2026-128 : Festivités de fin d'année : point d'information
Rapporteur : M. Yves MIOSSEC

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Les festivités organisées à Audierne au moment des Fêtes de fin d'année rencontrent un succès toujours croissant d'un an sur l'autre.
Les illuminations du port, le marché de Noël, les animations et surtout le feu d'artifice attirent un très large public venu de tout le Cap Sizun et même du pays de Douarnenez et du Sud-Cornouaille.
L'orientation pour cette année est bien sûr de renouveler ces Festivités tout en respectant les engagements de recherche d'économies.

Il est donc proposé de renouveler ce temps fort pour l'année 2026, selon les orientations suivantes :
- Un programme d'animations plus resserré et plus dense (sur 2 semaines au lieu de 3) ;
- Une économie de 19 000 € sur le budget total ;

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260916-DE2026_128-DE

Ce qui reste	Ce qui change	Nouveautés
Illuminations : des quais par des faisceaux lumineux colorés projetés sur les façades d'immeubles. **Décors lumineux** grâce à un plan d'équipement pluriannuel, les décorations seront plus nombreuses, en particulier Rue Louis Pasteur et Place Gambetta **Feu d'artifice** par l'entreprise FEREZOU le dimanche 27 décembre en soirée.	**Marché de Noël :** 6 chalets loués à l'entreprise FEREZOU seront positionnés sur la place, complétés par un manège et par 3 commerces ambulants (food-trucks). Un appel à candidatures a été lancé par pour recevoir les demandes d'occupation des différents emplacements.	**Un sapin 100% Recup sera décoré de façon originale par les enfants et des bénévoles** **Une programmation locale** L'association « Les Z'enfants d'abord » animera les rues et les commerces volontaires par des déambulations de lutins. Artistes locaux (musiciens, conteurs…) pour plusieurs soirées.

Le calendrier des festivités se présente comme suit :

Illuminations
du 11 décembre au 3 janvier

Village de Noël
du 18 décembre au 3 janvier

Feu d'artifice

2-1: Les temps forts
-vendredi 11 décembre: Mise en lumières avec animation musicale
-vendredi 18 décembre: Ouverture du Marché de Noël et soirée des écoles
-dimanche 20 décembre: Arrivée du Père Noël
-dimanche 27 décembre: Feu d'artifice et animation musicale organisée par l'entreprise FEREZOU

Le budget prévisionnel est le suivant :

	2025	2026
Illuminations et un spectable	51 940,00	52 180,00
Feu d'artifice	7 500,00	7 500,00
Coordination des animations	750,00	
Location de chalets		7 200,00
Animations	18 442,00	1 200,00
Sous-total prestation FEREZOU	**90 670,00**	**81 456,00**
Prestatations externes	**9 694,68**	**9 694,68**
Dépenses de fonctionnement	**34 898,54**	**34 898,54**
Dépenses d'investissement	**19 949,66**	**20 000,00**
DEPENSES	155 212,88	146 049,22
RECETTES Redevances AOT (chalets, food-t	-	9 690,00
TOTAL RECETTES:	-	9 690,00
BUDGET TOTAL	155 212,88	136 359,22
ECONOMIE REALISEE		**- 18 853,66**

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Prendre acte de l'information sur les festivités de fin d'année.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

La Secrétaire de séance,
Armelle BRARD